

**IX^e JOURNÉES D'ÉTUDES INGÉNIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION
A L'INTERNATIONAL**

**« ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES : ENTRE
RÉPONSES AUX BESOINS LOCAUX ET ADAPTATIONS AUX ÉVOLUTIONS
INTERNATIONALES »**

8 – 9 décembre 2005 Montpellier/ Agropolis International

**Les stratégies nationales de formation agricole et rurale (SNFAR)
peuvent elles être une réponse adaptée aux évolutions institutionnelles locales,
régionales, nationales et internationales ?**

Christian FAULIAU

1. Historiquement au nord comme au sud le développement d'un pays ne s'est jamais fait par la seule agrégation des désirs des individus ni par le seul dictat des gouvernants aussi éclairés soient ils. Le développement s'est toujours fait autour de processus itératifs entre la population, ceux qui vivent et font la mise en œuvre des politiques au quotidien et ceux qui formulent les politiques et détiennent le pouvoir. Le développement agricole et rural ne fait pas exception à la règle. Comment la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale la SNFAR pourrait elle échapper à cette constante ? Peut on encore raisonnablement imaginer que la collecte et l'agrégation aussi bien faite soient elles puissent constituer le seul élément moteur d'une SNFAR ? Ou à l'inverse que l'administration de la formation professionnelle ou non puisse définir seule et mettre en oeuvre une SNFAR ?

L'indispensable lien entre la SNFAR, la politique et les instruments de la politique agricole et rurale

2. Il importe de rappeler quels sont les objectifs de tout secteur agricole du nord comme du sud (secteur agricole étant entendu au sens large et incluant agriculture, élevage, pêche et forêts):

- Accroître les revenus des producteurs agricoles ou des acteurs des activités dérivées du secteur,
- Accroître la satisfaction du marché y compris du marché domestique, pour ce qui concerne les produits bruts ou dérivés du secteur
- Accroître les ressources nationales en devises issues du secteur
- Maintenir ou accroître les emplois dans le secteur
- Protéger les ressources naturelles.

3. Aucune politique de développement agricole et rural ne peut faire abstraction de ces cinq éléments. Ils en sont de manière incontournable l'épine dorsale. Par voie de conséquence ils sont aussi ceux qui cadrent les objectifs des SNFAR. Le premier représentent les intérêts des individus producteurs ou opérateurs du secteur, le second les intérêts des consommateurs y compris ceux qui ne sont pas producteurs, le troisième les intérêts de l'Etat, le quatrième ceux de la collectivité en terme d'emploi, le

cinquième celui des générations futures. La politique nationale se doit donc de satisfaire des intérêts partagés mais aussi des intérêts contradictoires. Pour qu'elle soit globalement efficace aucun des groupes intéressés ne peut être exclu et par conséquent chacun d'eux doit être partie prenante de la dynamique nationale.

Les dommages de la politique du balancier.

4. Ce n'est pas seulement la simple analyse socio-économique qui pousse vers cette nécessité de travail en commun, c'est aussi l'analyse des résultats des 30 dernières années. Globalement, le tout administration publique des années 70-85, loin des résultats escomptés, a cédé le pas au tout ONG et secteur privé avec des résultats aussi peu probants. Pendant que les pays du sud suivaient ou subissaient ces changements de politiques que l'on pourrait qualifier de balancier, les pays du nord se structuraient autour de stratégie de mobilisation de l'ensemble des acteurs avec deux objectifs accroître globalement les bénéfices du secteur et les partager de manière plus équitable. D'un côté une exclusion systématisée de l'autre une inclusion certes souvent conflictuelle mais dans un cadre de cohérence toujours remis à jour. Trente ans après il est facile de savoir qui a tiré les bénéfices du développement mondial ? A l'évidence il n'est pas raisonnable de vouloir opposer par exemple administration et organisations professionnelles agricoles, ou de penser qu'une SNFAR puisse être le fruits des seuls producteurs.

Les pauvres ont besoin de l'argent public pour leur développement.

5. Franchissons un pas de plus, la mise en place d'une SNFAR va requérir des millions de dollars d'investissements pendant plusieurs années. Les études approfondies menées par Pierre Debouvry et les équipes nationales ont fait la démonstration pour cinq pays d'Afrique de l'ouest qu'il ne s'agit plus de former quelques centaines de jeunes dans des écoles techniques agricoles mais des bien des dizaines de milliers de jeunes et de moins jeunes dans des structures largement revues à cet effet. Cet échantillon de cinq pays est largement suffisant pour en étendre les conclusions dans leurs grandes lignes à la majorité des pays au moins pour ce qui concerne l'Afrique. Qui va payer ? Les producteurs agricoles ? On ne pourra encore longtemps soutenir que les producteurs agricoles et ruraux sont les plus pauvres et leur demander de payer les services de formation. Ce sont bien les responsables des administrations du secteur agricole et rural et ceux des finances publiques qui vont devoir prendre la décision de financer une SNFAR considérée comme une priorité. Peut on sérieusement penser qu'ils le feront sans avoir été très étroitement associé à sa préparation et en avoir compris toutes les rouages toutes les contraintes et les avantages potentiels. Certains discours porteurs d'une dynamique de progrès par la promotion du secteur privé et des OP, insuffisamment précisés peuvent produire des effets inverses à ceux souhaités. « Le transfert, du secteur publique au secteur privé et aux OP » des services agricoles a dans de nombreux pays tout simplement amené la disparition de ces services. Les OP et le secteur privé ne sont pas des prestataires de services gratuits. Pour fournir efficacement ces services, les deux ont besoins d'embaucher des techniciens spécialisés et donc de les payer. Comment ? Si ce n'est avec de l'argent publique ou mutualisé ? Dans le cas des services agricoles cet élément crucial du financement du budget a tout simplement été oublié. Il est très important de s'assurer que ce ne sera pas le cas pour les SNFAR. Il est donc indispensable que les

décideurs techniques et financiers du secteur soit associés à la définition des politiques dès le départ pour ensuite s'engager sans réticence dans leur financement.

La SNFAR ne peut pas être seulement un problème d'apprentissage de techniques agricoles.

6 La réalité des producteurs agricoles ou de ceux exerçant des activités dérivées de la production agricole a beaucoup changé durant les 10 dernières années. Ouverture au marché, privatisation, décentralisation, démocratisation etc... sont autant d'éléments qui structurent maintenant leur vie quotidienne. Ce n'est plus seulement de formation technique agricole qu'il s'agit mais bien de formation citoyenne et professionnelle pour ruraux acteurs de la production agricole ou des activités dérivées. Certes les ingénieurs agronomes et techniciens spécialisés enseignants en agriculture ont encore un rôle majeur à jouer mais ils ne peuvent plus le jouer seuls. Il est évident par exemple qu'une SNFAR bien préparée se doit d'inclure une étroite collaboration avec les autres structures de formation professionnelle y compris avec les chambres du commerce et de l'industrie.

Les différentes territorialités des SNFAR.

7. Une SNFAR est par définition nationale. Mais les SNFAR se doivent de prendre en compte les nouvelles répartitions géographiques des différents pouvoirs de planification, programmation, de financement et de décision politique. Pour être efficace une SNFAR se doit d'allier réponse aux demandes locales, communales et régionales et exigences de politique nationale. De plus il serait dommage que les SNFAR se privent de sources de financement diversifiées. L'administration d'un secteur avec son budget public n'est plus la seule source de financement potentielle. Les organisations professionnelles y compris celles décentralisées génèrent des ressources, le secteur privé local peut être intéressé à financer des actions de formation ponctuelles ou non qui lui assureront un approvisionnement en qualité et en quantité, les communes peuvent aussi mobiliser des fonds dans le sens d'un renforcement de leur programme de développement. Mais le temps ou la mobilisation des responsables territoriaux locaux ou régionaux se décréait depuis le niveau national est en train de disparaître, ces niveaux veulent maintenant prendre et assumer leurs responsabilités. Ils ne s'engageront pas s'ils ne sont pas, depuis le début, partie prenante de la définition des orientations et des programmes. La SNFAR de doit donc d'être totalement décentralisée et participative. Le territoire national garde toute son importance mais il s'enrichit de la présence de plus en plus forte de territoires locaux, communaux et régionaux aux responsabilités plus fortes.

La multiplicité des acteurs de la SNFAR

8 Quatre piliers incontournables supportent le développement agricole et rural : i) l'administration du secteur, ii) la société civile structurée autour des organisations professionnelles agricoles et des différentes associations, iii) le secteur privé avec ses deux branches celle de la mise en marché des intrants et des productions et celle de la prestation de service qui inclue les ONG, iv) les élus locaux, régionaux ou nationaux. Les acteurs de ces différents piliers pourront selon les lieux et les périodes défendre des intérêts communs ou des intérêts divergents. Mais il est évident que aucun d'entre eux n'a intérêt au moins sur le moyen et long terme à éliminer l'un des trois autres, tous ont intérêt à développer la meilleure synergie pour partager les fruits d'un succès commun.

Pour cela ils doivent se parler, se connaître définir ensemble des programmes d'intérêt commun. La concertation et la collaboration ouverte sont une obligation pour la réussite de la SNFAR et plus loin pour la réussite des objectifs de développement.

Quel cadrage peut intégrer ces diversités ?

9. Des espaces territoriaux imbriqués mais de plus en plus à décidés à chacun assumer leurs prérogatives, des acteurs aux intérêts à la fois communs sur le long terme mais quelques fois très divergents sur le court terme, des pouvoirs financiers et administratifs qui se délocalisent, des appuis techniques qui ne doivent plus seulement être ceux traditionnels du secteur agricole tel sont les contraintes de toute SNFAR. A l'évidence l'opération linéaire de formation publique ou privée majoritairement pratiquée durant ces vingt dernières années est insuffisante pour répondre durablement à l'évolution très rapide de cet ensemble. Certains y verront trop de complexité. Mais si cette complexité ne fait qu'exprimer le réel ne vaut il pas mieux dès le départ la prendre en compte.

10. Il y existe depuis très longtemps des solutions institutionnelles pour traiter la complexité et le traitement d'intérêts divergents. Elles s'articulent autour de quelques concepts majeurs : i) mise en place de concertations décentralisées institutionnalisées avec bien sur les moyens de leur fonctionnement pour la totalité des acteurs, ii) aucune exclusion d'acteurs même si leurs intérêts sont en apparence divergents. Les représentants des quatre piliers doivent toujours être présents, iii) le national ne peut être efficace que s'il satisfait et donc respecte les demandes de la majorité du local et du régional, iv) la transparence est une obligation, l'utilisation de l'argent public doit être rendue publique sans aucune restriction, v) la responsabilisation avec des objectifs quantifiables et évalués, avec des sanctions positives ou négatives par rapport à la réalisation des responsabilités doit être la règle, vi) la multidisciplinarité est la seule réponse adaptée à la complexité du secteur agricole. Ce sont là quelques uns des fondements indispensables à la construction saine d'une SNFAR. Ils répondent aux premières exigences internationales, nationales et locales. Rien d'insurmontable, bien au contraire il suffit de se donner la peine de sortir des sentiers battus, de tirer honnêtement les leçons du passé et de mutualiser les connaissances et les énergies pour un objectif de développement commun mais décliné au service de tous et de travailler un peu plus avec des professionnels des institutions décentralisées et participatives.